

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

AMENDEMENT

N ° AS307

présenté par

M. Lioret, Mme Dogor-Such, M. Bernhardt et M. Muller

ARTICLE 3 TER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.